



**Province de Québec
Municipalité de Yamaska**

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU BUDGET 2019

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska :

Que le budget 2019 et le programme triennal 2019-2020-2021 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 17 décembre 2018, à 19 h, à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin à Yamaska. Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

Que le règlement numéro RY-01-2019 décrétant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2019 sera déposé lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 17 décembre 2018, à 19 h 30, à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin à Yamaska. Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

Que le règlement RY-01-2019 décrétant l'imposition des taxes pour l'année 2019 sera adopté en séance ordinaire le 15 janvier 2019 à 20 h, à la salle Léo-Théroux au 45, rue Cardin à Yamaska.

Donné à Yamaska, ce 30^e jour du mois de novembre 2018.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière